



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 30253

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les revendications exprimées par le syndicat de l'administration et de l'intendance de l'académie de Nancy-Metz suite aux difficultés de fonctionnement du dispositif emplois jeunes. En effet, le syndicat de l'administration et de l'intendance déplore des lacunes importantes au plan de la logistique informatique et juridique. Aussi demande-t-il que soient clarifiés les missions, les droits et le statut des aides-éducateurs et que soit donnée une assistance juridique et technique aux personnels de l'administration scolaire et universitaire chargés de la mise en oeuvre de ce dispositif. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30253

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3048